

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 14 février 2025

Parcours national des achats responsables : le tour de France fait étape en région Nouvelle-Aquitaine

La cinquième étape du tour de France de présentation du Parcours national des achats responsables (PNAR) s'est tenue aujourd'hui à Bordeaux, dans les locaux de la Région Nouvelle-Aquitaine. En présence de Laurent BORDE, secrétaire général adjoint pour les affaires régionales, responsable du pôle "modernisation et moyens", représentant le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine Étienne GUYOT, de Patrick GUILLEMOTEAU, conseiller régional représentant Alain ROUSSET, président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, de Pierre PELOUZET, médiateur des entreprises et de Jean-Luc BARAS, président du Conseil National des Achats, cette matinée était organisée autour de témoignages d'entreprises labellisées puis d'une table ronde intitulée "Les achats responsables, un levier pour la performance des acheteurs privés. La seconde table ronde intitulée « Les achats responsables, un levier pour la performance des acheteurs publics » a rassemblé des intervenants de premier plan, notamment François ADAM, directeur des Achats de l'État, et Amélie COANTIC, adjointe au Commissaire Général au Développement Durable. De nombreux acteurs économiques locaux mobilisés en faveur des pratiques d'achat responsable ont participé aux échanges et ont apporté leurs témoignages. À cette occasion, plusieurs acteurs publics et entreprises de la région Nouvelle-Aquitaine ont signé la charte Relations fournisseurs achats responsables (RFAR), porte d'entrée du Parcours national des achats responsables.



Forts de leurs engagements communs, le Conseil National des Achats et le Médiateur des entreprises ont organisé la cinquième étape du tour de France des Achats Responsables à Bordeaux en région Nouvelle-Aquitaine. Cette initiative vise à promouvoir le Parcours national des achats responsables, un dispositif lancé en octobre 2021. Ce parcours incite les entreprises et les acteurs publics à développer et à progresser de manière continue dans leurs pratiques d'achat, en 2 grandes étapes : l'adhésion à la charte RFAR portant sur dix principes d'actions, puis l'obtention du label, reconnaissant la solidité et la pérennité des relations fournisseurs et s'appuyant sur la norme internationale ISO 20400.

Afin de favoriser l'engagement des acteurs publics et privés dans la démarche, le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats proposent un soutien et des outils pour évaluer leur niveau de maturité en matière d'achats responsables. Les organisations peuvent donc réaliser un autodiagnostic disponible sur le site de la Médiation des entreprises. Si elles désirent aller plus loin, elles peuvent renseigner le formulaire d'adhésion à la charte. Enfin, celles aspirant à mieux maîtriser leurs risques achats et leur chaîne d'approvisionnement, à professionnaliser leurs acheteurs, à réaffirmer leurs valeurs, ou encore à embarquer plusieurs directions dans un projet mobilisateur et fédérateur, étaient invitées à s'engager dans le processus de labellisation.

Entreprise signataire de la charte RFAR lors de l'événement :



La quatrième étape du tour de France à Fleury-les-Aubrais avait fortement mobilisé les acteurs économiques locaux. Des acteurs publics et privés majeurs s'étaient notamment engagés en signant la charte RFAR. [Lien vers la quatrième étape du tour de France à Fleury-les-Aubrais.](#)

Pour en savoir davantage sur le Parcours national des achats responsables, toutes les informations sont disponibles sur le site du Médiateur des entreprises : <https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises/pour-des-relations-fournisseurs-responsables> et celui du CNA : <https://www.cna-asso.fr/rfar/parcours-national-achats-responsables>

A propos du Conseil National des Achats :

Le CNA, est un réseau de partage, d'expertises, de rencontres professionnelles et de proximité pour plus de 20 000 acheteurs, directeurs achats et responsables achats sur toute la France. Chacun accède de façon privilégiée à une communauté chaleureuse et bienveillante pour y trouver la place qu'il attend mais aussi pour y partager de bonnes pratiques, ses idées, mutualiser, fédérer, se développer, jouer son rôle d'influenceur. Être au CNA, c'est faire partie d'une association de proximité qui s'appuie sur des valeurs de responsabilité, de performance et d'innovation, garantes de l'éthique de la fonction et dont la mission est que la fonction Achats devienne un véritable business Partner des entreprises et du secteur public.

Pour plus d'informations : <https://www.cna-asso.fr/>

A propos du Médiateur des entreprises :

Le Médiateur des entreprises, placé auprès du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, vient en aide aux entreprises et organisations publiques afin de leur permettre de résoudre gratuitement leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats, dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs. Son réseau de médiateurs est présent sur tout le territoire. Le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats animent la communauté du Parcours national des achats responsables. Reposant sur la charte et le label Relations fournisseurs et achats responsables, ce parcours permet aux acteurs publics et privés de matérialiser leurs engagements, de bénéficier d'un marqueur de différenciation positive et enfin de faire partie d'une communauté dynamique.

Pour saisir le Médiateur ou obtenir davantage d'informations : www.mediateur-des-entreprises.fr

Contacts presse Conseil National des Achats :

Natacha SORIA

+33 7 72 14 25 34

natacha@cna-asso.fr

Contacts presse Médiateur des entreprises :

Steve LEMENTEC

+33 6 61 58 83 77

steve.le-mentec@finances.gouv.fr